



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

RCMP/GRC
Bid Receiving/Réception des soumissions

Soft Copy/Copie électronique :

Attention : Martin Stockton
Courriel : Martin.Stockton@rcmp-grc.gc.ca

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé;
sauf indication contraire, les modalités de
l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE
PAS UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Protective Tactical Vehicle and Interior Up-fit Véhicule tactique de protection et adaptation de l'intérieur		Date May 14, 2021 14 mai, 2021
Solicitation No. – N° de l'invitation 202104200		Amendment No. – N° de la modification # 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202104200		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2 :00 pm 14 :00 h	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	June 07, 2021 – 07 juin, 2021	
F.O.B. – F.A.B	GST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Martin.Stockton@rcmp-grc.gc.ca Procurement and Contracting Officer		
Telephone No. – No. de téléphone (613) 825-2578	Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082	



This amendment is raised to address the following:

- To respond to questions received during the solicitation period;
- To provide an updated Specification and Evaluation Grid of the Solicitation;

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 1: Item 17- Rear auxiliary air conditioning and heating not available with dual alternator. Would you consider aftermarket rear A/C and heat?

Answer 1: An aftermarket AC and heating unit if required is fully acceptable.

Question 2: Do you require running boards on both sides?

Answer 2: We have no requirement for running boards on this vehicle.

Question 3: Do you require rear bumper w/ integral step?

Answer 3: We have no need for any other bumper then the one provided by the vehicle manufacturer.

Question 4: Item 12 - Shelving & drawers must be lined with rubber matting. Do you require drawer cabinets?

Answer 4: Please see update to #8 and #12 in Specification and Evaluation Grid

Question 5: Item # 35 - Two Will-Burt Inflexion Mast - Do you require internal wiring or Nycoil? (if Nycoil, what size?). Do you require a positioner?

Answer 5: Please see update to #35 in Specification and Evaluation Grid.



At Part 1 to Annex “A” – Mandatory Specification

DELETE in ENTIRITY:

Mandatory Up-fit Specification

Interior Up-fit:

This vehicle must be split into two distinct areas, the driver’s compartment and the rear work area.

Mandatory Requirement	
1.	The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door. Vent in the door, aligning with vent in the aluminium divider. (See Appendix A - Picture # 1)
2.	Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.
3.	The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum. No wood panels will be accepted. (See Appendix A - Picture # 2)
4.	A wall to ceiling transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any wires running behind. (See Appendix A – Picture # 3)
5.	The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.
6.	Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings. (See Appendix A – Picture # 4)
Street Side Interior Layout:	
7.	A “L shaped” workbench (white powder coated) 78" & 19 3/4 in length x 18" deep, 30" high with a Stainless steel work surface must be installed behind on the driver's side, with enough space left between the workbench and forward divider for the clothing locker in this SOW. (See Appendix B – Figure 1)
8.	One (1) cabinet (white powder coated) must be supplied and installed from the ceiling above the 19 ¾ length portion of the “L shaped” workbench (See Appendix B – Figure 2). Cabinet must be fabricated out of aluminum with all door/drawers having self-latching hardware.
9.	The wall from the work bench to the ceiling must be reinforced to support four (4) computer monitors. Monitors will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install monitors.
10.	A 14" X 14" aluminum clothing locker with a top shelf must be placed against the aluminium divider. Minimum height 60". Appendix B – Figure 3). Must be white powder coated.
11.	24 x 24 x 72" (Maximum) Server Rack. Mounted to the wall and roof. Opposite to the Battery Area. (See Appendix B – Figure 4).
12.	All interior shelving and drawers must be lined with rubber matting.
Front driver’s compartment	
13.	Police radio bracket supplied by RCMP to be mounted by contractor, centrally located above console. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.
Interior Lighting	
14.	Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light. (See Appendix A, Picture # 5)
15.	Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening and at the curb side sliding door entry.
Electrical	
16.	A Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel (RCMP supplied) must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. The AC power system must automatically



	<p>switch to shore power as soon as it applied.</p> <p>A rear facing aluminum battery enclosure with slide out battery tray must be fabricated with a rubber lined interior suitable to hold five (5) SB100 Smart Batteries (LifePO4) (RCMP supplied). Each battery has a dimension of: L-12.75"X W-6.5"X H-8.7". This box should be located near the rear of the vehicle in order to help with the weight distribution of the on board equipment, as well as maximizing space. Finally, the box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions. (See Appendix A, Picture # 6)</p> <p>Battery charge current is to be supplied from the vehicle's electrical system via a Promariner 05513 or equivalent.</p>
17.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow it to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.
18.	There must be a 30A shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.
19.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).
20.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit. All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.
21.	2 x Ethernet, 4 x USB, 4 x HDMI port must be installed at the work bench area. There must also be two (2) AC receptacles (duplex plugs) placed at the work bench area inside wall and two GFI receptacles with weather proof covers on the exterior, one on the curb side wall of the van towards the rear as to not interfere with the sliding door and the other on the street side rear.
22.	Voltage / Current meters for both AC and DC should be located in a position easy to read from either user station. The inverter / charger / generator control panel(s) can be used for this purpose. A master AC and DC ON/OFF switches must be located near these status panels.
23.	The finished electrical system must be Electrical Safety Authority (ESA) certified.
Equipment and Accessories:	
24.	Contractor must install a carbon monoxide detector
25.	A roof mount awning with OEM mounting kit or equivalent must be placed on the curb side of the vehicle. The awning must use factory treaded roof inserts for mounting, drilling through the roof is not acceptable (exception for 12V electrical motor wiring). Awning must be 12V motorized extension, black case, black or grey vinyl canopy, length 3.5meters (138").
26.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).
27.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the front of the work area. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield.
28.	Whelen M9 series LED scene lighting or equivalent must be installed on the upper left and right sides of the van roof with brackets: M9HTH5FC - Front Driver and Passenger Side M9HTH5RC - Rear Driver and Passenger Side Two lights per side, one at the front and one at the rear. Switches for each side to be located on inside wall at sliding door.
29.	Two (2) LED work lights must be placed on the exterior side wall under the awning to light work



	area with awning deployed. Switch to be located on inside wall at sliding door.
30.	Whelen PCH1 flood/spot light combination must be mounted at each rear corner on the roof illuminating the rear of the vehicle. Switch to be located on inside rear wall at back door.
Roof Top Rear door and sides of the vehicle:	
31.	An aluminium black powder coated work platform allowing for a minimum of 300 LB load must be added the roof utilizing the original mounting roof rack hard ware attachment points, (No extra holes drilled into the roof for the platform) the platform must have a non-slip surface and no Sharp edges or points on the platform. A 2 or 3-inch-high railing of ¾ to 1 inch square or rectangular Metal around all the sides of the Platform to attach equipment. The platform including railing, must not exceed 6" above the top of the vehicle. Work platform must include two sunken beds for the telescopic masts.
32.	A water proof 3 inch wiring hole into a 8 x 8 x 6 Nema 4 non-metal lockable enclosure on the roof of vehicle located on the roof center line towards the rear and 4 – 6 inches behind the rear of computer rack not to interfere with the structure of the vehicle. (access hole through the work platform to allow access to the Nema 4 enclosure.)
33.	2 water/weather proof access panels one on each side of the vehicle with a lockable door. The panels should be between 12 and 16 inches square. The access panels should be located to the rear of the sliding door when open.
34.	A roof top access ladder attached to the rear street side door and not to extend below the bottom of the rear bumper (must meet legal ladder rung separation standards). The ladder must come with a lockable device to ensure un-authorized access to the roof is not possible. Unit must support a minimum of 250 lbs.
35.	Two Will-Burt Inflexion 25 foot telescoping mast, black in color, must be mounted on the roof towards the passenger side in a manner that will counteract the driver side of the vehicle weight. Mast 1 (installed at the rear of the vehicle) Will-Burt - Inflexion 7.5 – in black. Mast 2 (installed at the front of the vehicle) Will-Burt - Inflexion 4.5 – in black Mast deployment must be opposite to each other once deployed.
36.	Height of the vehicle including collapsed masts and antenna is to be no more than 12.5 feet.



INSERT:

Mandatory Up-fit Specification

Interior Up-fit:

This vehicle must be split into two distinct areas, the driver's compartment and the rear work area.

Mandatory Requirement	
1.	The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door. Vent in the door, aligning with vent in the aluminium divider. (See Appendix A - Picture # 1)
2.	Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.
3.	The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum. No wood panels will be accepted. (See Appendix A - Picture # 2)
4.	A wall to ceiling transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any wires running behind. (See Appendix A – Picture # 3)
5.	The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.
6.	Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings. (See Appendix A – Picture # 4)
Street Side Interior Layout:	
7.	A "L shaped" workbench (white powder coated) 78" & 19 3/4 in length x 18" deep, 30" high with a Stainless steel work surface must be installed behind on the driver's side, with enough space left between the workbench and forward divider for the clothing locker in this SOW. (See Appendix B – Figure 1)
8.	One (1) cabinet (white powder coated) must be supplied and installed from the ceiling above the 19 ¾ length portion of the "L shaped" workbench (See Appendix B – Figure 2). Cabinet must be fabricated out of aluminum with all door having self-latching hardware. (See Appendix A Picture 7)
9.	The wall from the work bench to the ceiling must be reinforced to support four (4) computer monitors. Monitors will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install monitors.
10.	A 14" X 14" aluminum clothing locker with a top shelf must be placed against the aluminium divider. Minimum height 60". Appendix B – Figure 3). Must be white powder coated.
11.	24 x 24 x 72" (Maximum) Server Rack. Mounted to the wall and roof. Opposite to the Battery Area. (See Appendix B – Figure 4).
12.	All interior shelving and cabinets must be lined with rubber matting.
Front driver's compartment	
13.	Police radio bracket supplied by RCMP to be mounted by contractor, centrally located above console. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.
Interior Lighting	
14.	Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light. (See Appendix A, Picture # 5)
15.	Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening and at the curb side sliding door entry.
Electrical	



16.	<p>A Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel (RCMP supplied) must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. The AC power system must automatically switch to shore power as soon as it applied.</p> <p>A rear facing aluminum battery enclosure with slide out battery tray must be fabricated with a rubber lined interior suitable to hold five (5) SB100 Smart Batteries (LifePO4) (RCMP supplied). Each battery has a dimension of: L-12.75"X W-6.5"X H-8.7". This box should be located near the rear of the vehicle in order to help with the weight distribution of the on board equipment, as well as maximizing space. Finally, the box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions. (See Appendix A, Picture # 6)</p> <p>Battery charge current is to be supplied from the vehicle's electrical system via a Promariner 05513 or equivalent.</p>
17.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow it to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.
18.	There must be a 30A shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.
19.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).
20.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit. All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.
21.	2 x Ethernet, 4 x USB, 4 x HDMI port must be installed at the work bench area. There must also be two (2) AC receptacles (duplex plugs) placed at the work bench area inside wall and two GFI receptacles with weather proof covers on the exterior, one on the curb side wall of the van towards the rear as to not interfere with the sliding door and the other on the street side rear.
22.	Voltage / Current meters for both AC and DC should be located in a position easy to read from either user station. The inverter / charger / generator control panel(s) can be used for this purpose. A master AC and DC ON/OFF switches must be located near these status panels.
23.	The finished electrical system must be Electrical Safety Authority (ESA) certified .
Equipment and Accessories:	
24.	Contractor must install a carbon monoxide detector
25.	A roof mount awning with OEM mounting kit or equivalent must be placed on the curb side of the vehicle. The awning must use factory treaded roof inserts for mounting, drilling through the roof is not acceptable (exception for 12V electrical motor wiring). Awning must be 12V motorized extension, black case, black or grey vinyl canopy, length 3.5meters (138").
26.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).
27.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the front of the work area. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield.



28.	Whelen M9 series LED scene lighting or equivalent must be installed on the upper left and right sides of the van roof with brackets: M9H5TH5FC - Front Driver and Passenger Side M9H5TH5RC - Rear Driver and Passenger Side Two lights per side, one at the front and one at the rear. Switches for each side to be located on inside wall at sliding door.
29.	Two (2) LED work lights must be placed on the exterior side wall under the awning to light work area with awning deployed. Switch to be located on inside wall at sliding door.
30.	Whelen PCH1 flood/spot light combination must be mounted at each rear corner on the roof illuminating the rear of the vehicle. Switch to be located on inside rear wall at back door.
Roof Top Rear door and sides of the vehicle:	
31.	An aluminium black powder coated work platform allowing for a minimum of 300 LB load must be added the roof utilizing the original mounting roof rack hard ware attachment points, (No extra holes drilled into the roof for the platform) the platform must have a non-slip surface and no Sharp edges or points on the platform. A 2 or 3-inch-high railing of ¾ to 1 inch square or rectangular Metal around all the sides of the Platform to attach equipment. The platform including railing, must not exceed 6" above the top of the vehicle. Work platform must include two sunken beds for the telescopic masts.
32.	A water proof 3 inch wiring hole into a 8 x 8 x 6 Nema 4 non-metal lockable enclosure on the roof of vehicle located on the roof center line towards the rear and 4 – 6 inches behind the rear of computer rack not to interfere with the structure of the vehicle. (access hole through the work platform to allow access to the Nema 4 enclosure.)
33.	2 water/weather proof access panels one on each side of the vehicle with a lockable door. The panels should be between 12 and 16 inches square. The access panels should be located to the rear of the sliding door when open.
34.	A roof top access ladder attached to the rear street side door and not to extend below the bottom of the rear bumper (must meet legal ladder rung separation standards). The ladder must come with a lockable device to ensure un-authorized access to the roof is not possible. Unit must support a minimum of 250 lbs.
35.	Two Will-Burt Inflection Plus telescoping mast, black in color, must be mounted on the roof towards the passenger side in a manner that will counteract the driver side of the vehicle weight. Mast 1 (installed at the rear of the vehicle) Will-Burt – Inflection Plus 3.0 – in black. This mast (rear) must be equipped with PositionIt PI-150, optional full function handheld controller and 1" Nycoil terminating in the Nema roof enclosure (#32) accessing the van interior. Mast 2 (installed at the front of the vehicle) Will-Burt Inflection Plus 1.0 – in black with optional full function handheld controller. Mast deployment must be opposite to each other once deployed.
36.	Height of the vehicle including collapsed masts and antenna is to be no more than 12.5 feet.



At Annex “C” – Evaluation Grid

DELETE IN ENTIRITY:

**RCMP INTERIOR UP-FIT SPECIFICATION
Interior Up-Fit Mandatory Requirement**

Interior Upfit:

This vehicle must be split into two distinct areas, the driver’s compartment and the rear work area.

				Supporting documentation or statement of compliance (please indicate the reference page of your Technical Bid where the information can be found)
Mandatory Requirements		YES	NO	
1.	The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door. Vent in the door, aligning with vent in the aluminium divider. (See Appendix A - Picture # 1)			
2.	Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.			
3.	The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum. No wood panels will be accepted. (See Appendix A - Picture # 2)			
4.	A wall to ceiling transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any wires running behind. (See Appendix A – Picture # 3)			
5.	The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.			
6.	Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings. (See Appendix A – Picture # 4)			
Street Side Interior Layout:				
7.	A “L shaped” workbench (white powder coated) 78" & 19 3/4 in length x 18" deep, 30" high with a Stainless steel work surface must be installed behind on the driver's side, with enough space left between the workbench and forward divider for the clothing locker in this SOW. (See Appendix B – Figure 1)			
8.	One (1) cabinet (white powder coated) must be supplied and installed from the ceiling above the 19 3/4 length portion of the “L shaped” workbench (See Appendix B – Figure 2). Cabinet must be fabricated out of aluminum with all door/drawers having self-latching hardware.			



9.	The wall from the work bench to the ceiling must be reinforced to support four (4) computer monitors. Monitors will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install monitors.			
10.	A 14" X 14" aluminum clothing locker with a top shelf must be placed against the aluminium divider. Minimum height 60". Appendix B – Figure 3). Must be white powder coated.			
11.	24 x 24 x 72"(Maximum) Server Rack. Mounted to the wall and roof. Opposite to the Battery Area. (See Appendix B – Figure 4).			
12.	All interior shelving and drawers must be lined with rubber matting.			
Front driver's compartment				
13.	Police radio bracket supplied by RCMP to be mounted by contractor, centrally located above console. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.			
Interior Lighting				
14.	Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light. (See Appendix A, Picture # 5)			
15.	Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening and at the curb side sliding door entry.			
Electrical				
16.	A Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel (RCMP supplied) must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. The AC power system must automatically switch to shore power as soon as it applied. A rear facing aluminum battery enclosure with slide out battery tray must be fabricated with a rubber lined interior suitable to hold five (5) SB100 Smart Batteries (LifePO4) (RCMP supplied). Each battery has a dimension of: L-12.75"X W-6.5"X H-8.7". This box should be located near the rear of the vehicle in order to help with the weight distribution of the on board equipment, as well as maximizing space. Finally, the box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions. (See Appendix A, Picture # 6) Battery charge current is to be supplied from the vehicle's electrical system via a Promariner 05513 or equivalent.			
17.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow it to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.			
18.	There must be a 30A shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.			
19.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).			
20.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit.			



	All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.			
21.	2 x Ethernet, 4 x USB, 4 x HDMI port must be installed at the work bench area. There must also be two (2) AC receptacles (duplex plugs) placed at the work bench area inside wall and two GFI receptacles with weather proof covers on the exterior, one on the curb side wall of the van towards the rear as to not interfere with the sliding door and the other on the street side rear.			
22.	Voltage / Current meters for both AC and DC should be located in a position easy to read from either user station. The inverter / charger / generator control panel(s) can be used for this purpose. A master AC and DC ON/OFF switches must be located near these status panels.			
23.	The finished electrical system must be Electrical Safety Authority (ESA) certified.			
Equipment and Accessories:				
24.	Contractor must install a carbon monoxide detector			
25.	A roof mount awning with OEM mounting kit or equivalent must be placed on the curb side of the vehicle. The awning must use factory treaded roof inserts for mounting, drilling through the roof is not acceptable (exception for 12V electrical motor wiring). Awning must be 12V motorized extension, black case, black or grey vinyl canopy, length 3.5meters (138").			
26.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).			
27.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the front of the work area. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield.			
28.	Whelen M9 series LED scene lighting or equivalent must be installed on the upper left and right sides of the van roof with brackets: M9HTH5FC - Front Driver and Passenger Side M9HTH5RC - Rear Driver and Passenger Side Two lights per side, one at the front and one at the rear. Switches for each side to be located on inside wall at sliding door.			
29.	Two (2) LED work lights must be placed on the exterior side wall under the awning to light work area with awning deployed. Switch to be located on inside wall at sliding door.			
30.	Whelen PCH1 flood/spot light combination must be mounted at each rear corner on the roof illuminating the rear of the vehicle. Switch to be located on inside rear wall at back door.			
Roof Top Rear door and sides of the vehicle:				
31.	An aluminium black powder coated work platform allowing for a minimum of 300 LB load must be added the roof utilizing the original mounting roof rack hard ware attachment points, (No extra holes drilled into the roof for the platform) the platform must have a non-slip surface and no Sharp edges or points on the platform. A 2 or 3-			



	inch-high railing of ¾ to 1 inch square or rectangular Metal around all the sides of the Platform to attach equipment. The platform including railing, must not exceed 6” above the top of the vehicle. Work platform must include two sunken beds for the telescopic masts.			
32.	A water proof 3 inch wiring hole into a 8 x 8 x 6 Nema 4 non-metal lockable enclosure on the roof of vehicle located on the roof center line towards the rear and 4 – 6 inches behind the rear of computer rack not to interfere with the structure of the vehicle. (access hole through the work platform to allow access to the Nema 4 enclosure.)			
33.	2 water/weather proof access panels one on each side of the vehicle with a lockable door. The panels should be between 12 and 16 inches square. The access panels should be located to the rear of the sliding door when open.			
34.	A roof top access ladder attached to the rear street side door and not to extend below the bottom of the rear bumper (must meet legal ladder rung separation standards). The ladder must come with a lockable device to ensure un-authorized access to the roof is not possible. Unit must support a minimum of 250 lbs.			
35.	Two Will-Burt Inflexion 25 foot telescoping mast, black in color, must be mounted on the roof towards the passenger side in a manner that will counteract the driver side of the vehicle weight. Mast 1 (installed at the rear of the vehicle) Will-Burt - Inflexion 7.5 – in black. Mast 2 (installed at the front of the vehicle) Will-Burt - Inflexion 4.5 – in black Mast deployment must be opposite to each other once deployed.			
36.	Height of the vehicle including collapsed masts and antenna is to be no more than 12.5 feet.			



INSERT:

RCMP INTERIOR UP-FIT SPECIFICATION

Interior Up-Fit Mandatory Requirement

Interior Upfit:

This vehicle must be split into two distinct areas, the driver's compartment and the rear work area.

		Indicate Compliance		Supporting documentation or statement of compliance (please indicate the reference page of your Technical Bid where the information can be found)
		YES	NO	
Mandatory Requirements				
1.	The driver compartment of the van must be separated from the rear by a quiet (i.e. no rattling when driving) solid aluminum divider with a locking sliding door. Vent in the door, aligning with vent in the aluminium divider. (See Appendix A - Picture # 1)			
2.	Prior to finishing of the interior of the van, the walls and ceiling must be insulated with polyurethane low expansion foam insulation with a minimum R8 value.			
3.	The walls, ceiling and inside door surfaces must be finished with a custom fitted white insulating liner kit made of polypropylene providing noise reduction and a thermal barrier with a thickness of 5/16" minimum. No wood panels will be accepted. (See Appendix A - Picture # 2)			
4.	A wall to ceiling transition sill plate acting as a wire chase must be installed to protect any wires running behind. (See Appendix A – Picture # 3)			
5.	The floor must be covered with a molded non-slip rubber type covering in a dark color.			
6.	Aluminum tread non-slip sill plates must be installed at the side door and rear door openings. (See Appendix A – Picture # 4)			
Street Side Interior Layout:				
7.	A "L shaped" workbench (white powder coated) 78" & 19 3/4 in length x 18" deep, 30" high with a Stainless steel work surface must be installed behind on the driver's side, with enough space left between the workbench and forward divider for the clothing locker in this SOW. (See Appendix B – Figure 1)			
8.	One (1) cabinet (white powder coated) must be supplied and installed from the ceiling above the 19 3/4 length portion of the "L shaped" workbench (See Appendix B – Figure 2). Cabinet must be fabricated out of aluminum with all doors having self-latching hardware. (See Appendix A Picture 7)			
9.	The wall from the work bench to the ceiling must be reinforced to support four (4) computer monitors. Monitors will be supplied by the RCMP, contractor to supply brackets and install monitors.			



10.	A 14" X 14" aluminum clothing locker with a top shelf must be placed against the aluminium divider. Minimum height 60". Appendix B – Figure 3). Must be white powder coated.			
11.	24 x 24 x 72"(Maximum) Server Rack. Mounted to the wall and roof. Opposite to the Battery Area. (See Appendix B – Figure 4).			
12.	All interior shelving and cabinets must be lined with rubber matting.			
Front driver's compartment				
13.	Police radio bracket supplied by RCMP to be mounted by contractor, centrally located above console. Note: Final position to be reviewed in pre-production meeting.			
Interior Lighting				
14.	Five (5) Code 3, 17.7" CW0402-WR LED red/white light bars or equivalent must be placed down the center line of the ceiling. These lights are a single unit capable of emitting either a red or white light. (See Appendix A, Picture # 5)			
15.	Ceiling lights must be controlled by means of LED switches as required placed at rear door opening and at the curb side sliding door entry.			
Electrical				
16.	A Xantrex Freedom SW Inverter / Charger with remote panel (RCMP supplied) must be installed. Location to be discussed in pre-production meeting. The AC power system must automatically switch to shore power as soon as it applied. A rear facing aluminum battery enclosure with slide out battery tray must be fabricated with a rubber lined interior suitable to hold five (5) SB100 Smart Batteries (LifePO4) (RCMP supplied). Each battery has a dimension of: L-12.75"X W-6.5"X H-8.7". This box should be located near the rear of the vehicle in order to help with the weight distribution of the on board equipment, as well as maximizing space. Finally, the box position should make it easy to maintain and/or remove /replace any of the batteries. Main feed cable must be protected by a marine type fuse as per inverter manufacturer instructions. (See Appendix A, Picture # 6) Battery charge current is to be supplied from the vehicle's electrical system via a Promariner 05513 or equivalent.			
17.	A battery isolator must be installed in the engine compartment to separate the auxiliary batteries from the vehicle battery, but allow it to be charged by the vehicle alternators when the vehicle is operating.			
18.	There must be a 30A shore line connection with water proof cover placed on the street side exterior wall of the van and wired to the inverter, then a distribution box with circuit breakers (maximum of two receptacles per breaker) mounted on the wall facing the work bench.			
19.	A 25' 30A RV type extension cord mating to the van shore line connection must be supplied and a 30A to 15A adapter in order to plug the vehicle to shore power when available or plug into a portable generator (generator supplied by RCMP).			
20.	All AC wiring inside the van must be ran in wire chases on the inside exterior of the walls, inside removable panels or in conduit. All wires outside of conduit must be protected by wire loom. Wiring must remain accessible and not be sealed inside walls in case of future repair.			



21.	2 x Ethernet, 4 x USB, 4 x HDMI port must be installed at the work bench area. There must also be two (2) AC receptacles (duplex plugs) placed at the work bench area inside wall and two GFI receptacles with weather proof covers on the exterior, one on the curb side wall of the van towards the rear as to not interfere with the sliding door and the other on the street side rear.			
22.	Voltage / Current meters for both AC and DC should be located in a position easy to read from either user station. The inverter / charger / generator control panel(s) can be used for this purpose. A master AC and DC ON/OFF switches must be located near these status panels.			
23.	The finished electrical system must be Electrical Safety Authority (ESA) certified.			
Equipment and Accessories:				
24.	Contractor must install a carbon monoxide detector			
25.	A roof mount awning with OEM mounting kit or equivalent must be placed on the curb side of the vehicle. The awning must use factory treaded roof inserts for mounting, drilling through the roof is not acceptable (exception for 12V electrical motor wiring). Awning must be 12V motorized extension, black case, black or grey vinyl canopy, length 3.5meters (138").			
26.	A Zone Defence, model ZD.323Q.R.SH.4P.FS or equivalent camera and monitor system must be installed. The camera must be mounted at the rear center top of the van for continuous monitoring. The 7" monitor must be mounted on the dash in a manner not interfering with the drivers' view. Must be viewable from both driver and passenger (and adjustable).			
27.	A roof mounted MaxxFan Deluxe Roof Vent w/12V Fan, Thermostat and Remote, model MA00-07500K or equivalent must be mounted on the roof of the vehicle towards the front of the work area. Fan must be usable rain or shine without an additional cover or shield.			
28.	Whelen M9 series LED scene lighting or equivalent must be installed on the upper left and right sides of the van roof with brackets: M9HTH5FC - Front Driver and Passenger Side M9HTH5RC - Rear Driver and Passenger Side Two lights per side, one at the front and one at the rear. Switches for each side to be located on inside wall at sliding door.			
29.	Two (2) LED work lights must be placed on the exterior side wall under the awning to light work area with awning deployed. Switch to be located on inside wall at sliding door.			
30.	Whelen PCH1 flood/spot light combination must be mounted at each rear corner on the roof illuminating the rear of the vehicle. Switch to be located on inside rear wall at back door.			
Roof Top Rear door and sides of the vehicle:				
31.	An aluminium black powder coated work platform allowing for a minimum of 300 LB load must be added the roof utilizing the original mounting roof rack hard ware attachment points, (No extra holes drilled into the roof for the platform) the platform must have a non-slip surface and no Sharp edges or points on the platform. A 2 or 3-inch-high railing of ¾ to 1 inch square or rectangular Metal around all the sides of the Platform to attach equipment. The platform including railing, must not exceed 6" above the top of the vehicle.			



	Work platform must include two sunken beds for the telescopic masts.			
32.	A water proof 3 inch wiring hole into a 8 x 8 x 6 Nema 4 non-metal lockable enclosure on the roof of vehicle located on the roof center line towards the rear and 4 – 6 inches behind the rear of computer rack not to interfere with the structure of the vehicle. (access hole through the work platform to allow access to the Nema 4 enclosure.)			
33.	2 water/weather proof access panels one on each side of the vehicle with a lockable door. The panels should be between 12 and 16 inches square. The access panels should be located to the rear of the sliding door when open.			
34.	A roof top access ladder attached to the rear street side door and not to extend below the bottom of the rear bumper (must meet legal ladder rung separation standards). The ladder must come with a lockable device to ensure un-authorized access to the roof is not possible. Unit must support a minimum of 250 lbs.			
35.	Two Will-Burt Inflexion Plus telescoping mast, black in color, must be mounted on the roof towards the passenger side in a manner that will counteract the driver side of the vehicle weight. Mast 1 (installed at the rear of the vehicle) Will-Burt – Inflexion Plus 3.0 – in black. This mast (rear) must be equipped with PositionIt PI-150, optional full function handheld controller and 1" Nycoil terminating in the Nema roof enclosure (#32) accessing the van interior. Mast 2 (installed at the front of the vehicle) Will-Burt Inflexion Plus 1.0 – in black with optional full function handheld controller. Mast deployment must be opposite to each other once deployed.			
36.	Height of the vehicle including collapsed masts and antenna is to be no more than 12.5 feet.			

At Appendix "A"

INSERT:



Picture #7



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission;
- Fournir une grille de spécification et d'évaluation mise à jour de la sollicitation;

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 : Article 17 – Système de chauffage et de climatisation auxiliaire arrière non disponible avec un alternateur double. Le Canada accepterait-il un système de chauffage et de climatisation du marché secondaire?

Réponse 1 : Si un système de chauffage et de climatisation est requis, un système du marché secondaire sera accepté.

Question 2 : Avez-vous besoin de marchepieds de chaque côté?

Réponse 2 : Nous n'avons pas besoin de marchepieds sur ce véhicule.

Question 3 : Le Canada désire-t-il un pare-chocs arrière avec marchepied intégré?

Réponse 3 : Nous n'avons pas besoin d'un pare-chocs autre que celui fourni par le constructeur du véhicule.

Question 4 : Article 12 – Le plancher doit être recouvert d'un revêtement moulé de type caoutchouc antidérapant de couleur foncée. Avez-vous besoin d'armoires à tiroirs?

Réponse 4 : Veuillez consulter les modifications apportées aux points 8 et 12 de la grille de spécifications et d'évaluation

Question 5 : Article 35 – Deux mâts télescopiques Inflexion de Will-Burt – Avez-vous besoin d'un câblage interne ou d'un Nycoil? (si Nycoil, quelle taille ?) Avez-vous besoin d'un positionneur?

Réponse 5 : Veuillez consulter la mise à jour du point 35 dans la grille de spécification et d'évaluation.



A PARTIE 1 de l'ANNEXE A – Spécifications obligatoires

SUPPRIMER AU COMPLET :

Spécifications obligatoires de l'adaptation

Adaptation de l'intérieur :

Ce véhicule doit être divisé en deux zones distinctes : le compartiment du conducteur et la zone de travail arrière.

Exigences obligatoires	
1.	Le compartiment du conducteur du fourgon doit être séparé de l'arrière par un panneau en aluminium solide non bruyant (c.-à-d. qu'il n'y a pas de bruit de cliquetis pendant la conduite) avec une porte coulissante verrouillable. L'évent dans la porte doit s'aligner avec l'évent dans le panneau en aluminium. (Voir l'annexe A – image 1.)
2.	Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond doivent être isolés avec un isolant en mousse de polyuréthane à faible expansion ayant au moins une valeur R8.
3.	Les parois, le plafond et les surfaces intérieures des portes doivent être finis avec un revêtement blanc ajusté sur mesure en polypropylène, qui réduit le bruit et sert d'isolant thermique, d'une épaisseur minimale de 5/16 po. Aucun panneau en bois ne sera accepté. (Voir l'annexe A – image 2.)
4.	Une plaque servant de conduit de fils doit être installée à la jonction de la paroi et du plafond pour protéger les fils derrière. (Voir l'annexe A – image 3.)
5.	Le plancher doit être recouvert d'un revêtement moulé de type caoutchouc antidérapant de couleur foncée.
6.	Des plaques antidérapantes à saillies en aluminium doivent être installées sous les portières arrière et latérale. (Voir l'annexe A – image 4.)
Adaptation de l'intérieur côté rue :	
7.	Un établi « en forme de L » (recouvert d'une poudre blanche) de 78 po et de 19 3/4 po de longueur, de 18 po de profondeur et de 30 po de hauteur à surface de travail en acier inoxydable doit être installé derrière le siège du conducteur, en laissant suffisamment d'espace entre l'établi et le panneau avant pour le casier à vêtements décrit dans cet EDT. (Voir l'annexe B – figure 1.)
8.	Une (1) armoire (recouverte d'une poudre blanche) doit être fournie et installée au plafond au-dessus de la partie de 19 3/4 de longueur de l'établi « en forme de L ». (Voir l'annexe B – figure 2.) (Voir l'annexe B – figure 2.). L'armoire doit être en aluminium et toutes les portes et tiroirs doivent être dotés de dispositifs de verrouillage automatique.
9.	La paroi, de l'établi au plafond, doit être renforcée pour soutenir quatre (4) écrans d'ordinateur. Les écrans seront fournis par la GRC. L'entrepreneur fournira les supports et installera les écrans.
10.	Un casier à vêtements en aluminium mesurant 14 po sur 14 po, avec une tablette supérieure, doit être placé contre le séparateur en aluminium. Hauteur minimale de 60 po. (Voir l'annexe B – figure 3.). Doit être recouvert d'une poudre blanche.
11.	Bâti pour serveurs d'au plus 24 x 24 x 72 po. Monté sur la paroi et sur le toit. Du côté opposé de l'emplacement de la batterie. (Voir l'annexe B – figure 4.)
12.	Toutes les étagères et les tiroirs intérieurs doivent être couverts de tapis en caoutchouc.
Compartiment du conducteur avant	
13.	Support pour radio de police fourni par la GRC qui sera installé par l'entrepreneur, situé au centre au-dessus de la console. Remarque : La position finale fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction.



Éclairage intérieur	
14.	Cinq (5) barres de lumière rouge/blanche DEL CW0402-WR de code 3 de 17,7 po ou l'équivalent doivent être installées le long de l'axe central du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche. (Voir l'annexe A, image 5.)
15.	Les lumières du plafond doivent être contrôlées par des interrupteurs DEL au besoin placés à côté de la porte arrière et de la porte coulissante du côté trottoir.
Électrique	
16.	Un convertisseur/chargeur Xantrex Freedom SW avec panneau de commande à distance (fourni par la GRC) doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction. Le système d'alimentation c.a. doit passer automatiquement à l'alimentation à quai dès qu'il est mis sous tension. Un logement de batterie en aluminium orienté vers l'arrière avec bac support de batteries coulissant doit être fabriqué, avec un intérieur à revêtement en caoutchouc et celui-ci doit pouvoir accueillir cinq (5) batteries intelligentes SB100 (LifePO4) (fournies par la GRC). Chaque batterie a les dimensions suivantes : 12,75 po (long.) X 6,5 po (larg.) X 8,7 po (haut.). Ce logement doit se trouver près de l'arrière du véhicule pour aider à distribuer le poids de l'équipement à bord et à optimiser l'utilisation de l'espace. Finalement, sa position doit faire en sorte qu'il soit facile d'entretenir et/ou de retirer ou de remplacer l'une des batteries. Le câble d'alimentation principal doit être protégé par un fusible de type marin selon les instructions du fabricant du convertisseur. (Voir l'annexe A, image 6.) Le courant de charge de la batterie doit être fourni depuis le système électrique du véhicule par un Promariner 05513 ou l'équivalent.
17.	Un sectionneur de batterie doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer les batteries auxiliaires de la batterie du véhicule, mais permettre son chargement par les alternateurs du véhicule quand le véhicule fonctionne.
18.	Une prise pour alimentation externe de 30 A avec capot étanche à l'eau doit être placée sur la paroi extérieure du véhicule du côté rue et reliée au convertisseur, et une boîte de distribution avec disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) fixée au mur face à l'établi.
19.	Une rallonge électrique de 30 A et de 25 pi se branchant à la prise pour alimentation externe doit être fournie ainsi qu'un adaptateur de 15 à 30 A pour brancher le véhicule au courant de stationnement quand il est disponible ou dans une génératrice portable (fournie par la GRC).
20.	Tout le câblage de c.a. dans le véhicule doit passer dans des châssis à l'extérieur des murs, dans des panneaux amovibles ou des conduits. Tous les câbles hors des conduits doivent être protégés par un faisceau de câbles. Le câblage doit rester accessible et ne pas passer dans les murs pour permettre des réparations futures.
21.	2 ports Ethernet, 4 ports USB et 4 ports HDMI doivent être installés dans la zone de l'établi. Deux prises c.a. (prises doubles) doivent être placées sur la paroi intérieure près de l'établi, et deux prises à disjoncteur différentiel (GFI) avec des capots protecteurs contre les intempéries à l'extérieur, l'un du côté trottoir vers l'arrière du véhicule pour ne pas bloquer la porte coulissante et l'autre du côté rue vers l'arrière aussi.
22.	Des indicateurs de tension et de courant c.a. et c.c. doivent être situés dans une position facile à lire depuis chaque poste. Le ou les panneaux de commande du convertisseur/chargeur et de la génératrice peuvent être utilisés à cette fin. Des interrupteurs principaux de marche et d'arrêt c.a. et c.c. doivent être situés près de ces panneaux d'état.
23.	Le système électrique fini doit être certifié par l'Office de la sécurité des installations électriques (OSIE) .
Équipement et accessoires :	
24.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.
25.	Un auvent avec nécessaire de fixation du FEO ou l'équivalent doit être fixé sur le toit, du côté trottoir du véhicule. L'auvent doit être fixé au moyen de douilles filetées en usine pour le toit, car il n'est pas permis de percer le toit (sauf pour le câblage du moteur électrique 12 V). L'auvent doit être motorisé et alimenté par un courant de 12 V. Le boîtier doit être noir et la toile en vinyle doit



	être noire ou grise, et l'auvent doit avoir une longueur de 3,5 mètres (138 po).
26.	Une caméra Zone Defence, modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS, ou l'équivalent et un système de surveillance doivent être installés. La caméra doit être fixée à l'arrière, le long de la ligne centrale, sur le dessus du véhicule pour assurer une surveillance continue. L'écran de 7 po doit être installé sur le tableau de bord sans gêner la vue du conducteur. Doit pouvoir être vu par le conducteur et le passager (et ajustable).
27.	Un ventilateur de toit MaxxFan Deluxe de 12 V, avec thermostat et télécommande, de modèle MA00-07500K ou équivalent, doit être installé sur le toit du véhicule, vers l'avant de la zone de travail. Le ventilateur doit pouvoir fonctionner dans toutes les conditions météo sans autre couverture.
28.	Un éclairage des lieux à l'aide de lumières DEL Whelen de série M9 ou l'équivalent doit être installé sur les côtés droit et gauche supérieurs du toit du véhicule à l'aide de supports : M9HTH5FC – avant, côté conducteur et passager M9HTH5RC – arrière, côté conducteur et passager Deux lumières par côté, une à l'avant et l'autre à l'arrière. Des interrupteurs pour chaque côté doivent se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.
29.	Deux (2) projecteurs de travail DEL doivent être placés sur la paroi latérale extérieure sous l'auvent pour éclairer la zone de travail lorsque l'auvent est déployé. Un interrupteur doit se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.
30.	Une combinaison de projecteurs à large faisceau/à faisceau étroit Whelen PCH1 doit être installée sur chaque coin arrière du toit pour illuminer l'arrière du véhicule. Un interrupteur doit se trouver sur le mur arrière intérieur, près de la porte arrière.
Toit, porte arrière et côtés du véhicule :	
31.	Une plateforme de travail en aluminium, revêtue de poudre noire, pouvant soutenir une charge d'au moins 300 lb doit être ajoutée au toit au moyen des points de fixation et du matériel de fixation original du porte-bagages (aucun trou supplémentaire ne doit être percé dans le toit pour la plateforme). La plateforme doit avoir une surface antidérapante et ne doit pas comporter de bords tranchants ou de parties tranchantes. Des longerons carrés ou rectangulaires recouverts de métal mesurant 2 ou 3 po de hauteur et de ¾ à 1 po de largeur sur tous les côtés de la plateforme pour attacher l'équipement. La plateforme, y compris les longerons, ne doit pas dépasser le dessus du véhicule de plus de 6 po. La plateforme de travail doit comprendre deux lits encastrés pour les mâts télescopiques.
32.	Un trou de câblage étanche de 3 po doit être percé dans un boîtier verrouillable non métallique Nema 4, qui mesure 8 x 8 x 6 po et qui est placé sur le toit du véhicule le long de la ligne centrale vers l'arrière et de 4 à 6 po à l'arrière du dos du support d'ordinateur, de manière à ne pas nuire à la structure du véhicule. (Un trou d'accès doit être percé dans la plateforme de travail pour permettre l'accès au boîtier Nema 4.)
33.	Deux panneaux d'accès étanches à l'eau et aux intempéries doivent être installés de chaque côté du véhicule et ceux-ci doivent comprendre une porte verrouillable. Les panneaux doivent mesurer entre 12 et 16 po ² . Les panneaux d'accès doivent se situer à l'arrière de la porte coulissante lorsque celle-ci est ouverte.
34.	Une échelle d'accès au toit doit être fixée sur la porte arrière côté rue, mais elle ne doit pas se prolonger sous le bas du pare-chocs arrière (et celle-ci doit respecter les normes liées à la distance entre les barreaux). L'échelle doit être dotée d'un dispositif de verrouillage pour éviter tout accès non autorisé au toit. Doit supporter un poids minimal de 250 lb.



35.	Deux mâts télescopiques Inflexion de Will-Burt de 25 pieds, de couleur noire, doivent être montés sur le toit vers le côté du passager de façon à contrebalancer le poids du côté conducteur du véhicule. Mât 1 (installé à l'arrière du véhicule) Will-Burt – Inflexion 7.5 – noir. Mât 2 (installé à l'avant du véhicule) Will-Burt – Inflexion 4.5 – noir. Une fois déployés, les mâts doivent se situer à des côtés opposés.
36.	La hauteur du véhicule, y compris les mâts escamotables et l'antenne, ne doit pas dépasser 12,5 pieds.



INSÉRER:

Spécifications obligatoires de l'adaptation

Adaptation de l'intérieur :

Ce véhicule doit être divisé en deux zones distinctes : le compartiment du conducteur et la zone de travail arrière.

Exigences obligatoires	
1.	Le compartiment du conducteur du fourgon doit être séparé de l'arrière par un panneau en aluminium solide non bruyant (c.-à-d. qu'il n'y a pas de bruit de cliquetis pendant la conduite) avec une porte coulissante verrouillable. L'évent dans la porte doit s'aligner avec l'évent dans le panneau en aluminium. (Voir l'annexe A – image 1.)
2.	Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond doivent être isolés avec un isolant en mousse de polyuréthane à faible expansion ayant au moins une valeur R8.
3.	Les parois, le plafond et les surfaces intérieures des portes doivent être finis avec un revêtement blanc ajusté sur mesure en polypropylène, qui réduit le bruit et sert d'isolant thermique, d'une épaisseur minimale de 5/16 po. Aucun panneau en bois ne sera accepté. (Voir l'annexe A – image 2.)
4.	Une plaque servant de conduit de fils doit être installée à la jonction de la paroi et du plafond pour protéger les fils derrière. (Voir l'annexe A – image 3.)
5.	Le plancher doit être recouvert d'un revêtement moulé de type caoutchouc antidérapant de couleur foncée.
6.	Des plaques antidérapantes à saillies en aluminium doivent être installées sous les portières arrière et latérale. (Voir l'annexe A – image 4.)
Adaptation de l'intérieur côté rue :	
7.	Un établi « en forme de L » (recouvert d'une poudre blanche) de 78 po et de 19 3/4 po de longueur, de 18 po de profondeur et de 30 po de hauteur à surface de travail en acier inoxydable doit être installé derrière le siège du conducteur, en laissant suffisamment d'espace entre l'établi et le panneau avant pour le casier à vêtements décrit dans cet EDT. (Voir l'annexe B – figure 1.)
8.	Une (1) armoire (recouverte d'une poudre blanche) doit être fournie et installée au plafond au-dessus de la partie de 19 3/4 de longueur de l'établi « en forme de L ». (Voir l'annexe B – figure 2.) (Voir l'annexe B – figure 2.). L'armoire doit être en aluminium et toutes les portes et tous les tiroirs doivent être dotés de dispositifs de verrouillage automatique. (Voir Annexe A – Photo 7)
9.	La paroi, de l'établi au plafond, doit être renforcée pour soutenir quatre (4) écrans d'ordinateur. Les écrans seront fournis par la GRC. L'entrepreneur fournira les supports et installera les écrans.
10.	Un casier à vêtements en aluminium mesurant 14 po sur 14 po, avec une tablette supérieure, doit être placé contre le séparateur en aluminium. Hauteur minimale de 60 po. (Voir l'annexe B – figure 3.). Doit être recouvert d'une poudre blanche.
11.	Bâti pour serveurs d'au plus 24 x 24 x 72 po. Monté sur la paroi et sur le toit. Du côté opposé de l'emplacement de la batterie. (Voir l'annexe B – figure 4.)
12.	Toutes les armoires et étagères intérieures doivent être recouvertes d'un tapis en caoutchouc.
Compartiment du conducteur avant	
13.	Support pour radio de police fourni par la GRC qui sera installé par l'entrepreneur, situé au centre au-dessus de la console. Remarque : La position finale fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction.
Éclairage intérieur	
14.	Cinq (5) barres de lumière rouge/blanche DEL CW0402-WR de code 3 de 17,7 po ou l'équivalent doivent être installées le long de l'axe central du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche. (Voir l'annexe A, image 5.)



15.	Les lumières du plafond doivent être contrôlées par des interrupteurs DEL au besoin placés à côté de la porte arrière et de la porte coulissante du côté trottoir.
Électrique	
16.	<p>Un convertisseur/chargeur Xantrex Freedom SW avec panneau de commande à distance (fourni par la GRC) doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction. Le système d'alimentation c.a. doit passer automatiquement à l'alimentation à quai dès qu'il est mis sous tension.</p> <p>Un logement de batterie en aluminium orienté vers l'arrière avec bac support de batteries coulissant doit être fabriqué, avec un intérieur à revêtement en caoutchouc et celui-ci doit pouvoir accueillir cinq (5) batteries intelligentes SB100 (LifePO4) (fournies par la GRC). Chaque batterie a les dimensions suivantes : 12,75 po (long.) X 6,5 po (larg.) X 8,7 po (haut.). Ce logement doit se trouver près de l'arrière du véhicule pour aider à distribuer le poids de l'équipement à bord et à optimiser l'utilisation de l'espace. Finalement, sa position doit faire en sorte qu'il soit facile d'entretenir et/ou de retirer ou de remplacer l'une des batteries. Le câble d'alimentation principal doit être protégé par un fusible de type marin selon les instructions du fabricant du convertisseur. (Voir l'annexe A, image 6.)</p> <p>Le courant de charge de la batterie doit être fourni depuis le système électrique du véhicule par un Promariner 05513 ou l'équivalent.</p>
17.	Un sectionneur de batterie doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer les batteries auxiliaires de la batterie du véhicule, mais permettre son chargement par les alternateurs du véhicule quand le véhicule fonctionne.
18.	Une prise pour alimentation externe de 30 A avec capot étanche à l'eau doit être placée sur la paroi extérieure du véhicule du côté rue et reliée au convertisseur, et une boîte de distribution avec disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) fixée au mur face à l'établi.
19.	Une rallonge électrique de 30 A et de 25 pi se branchant à la prise pour alimentation externe doit être fournie ainsi qu'un adaptateur de 15 à 30 A pour brancher le véhicule au courant de stationnement quand il est disponible ou dans une génératrice portable (fournie par la GRC).
20.	Tout le câblage de c.a. dans le véhicule doit passer dans des châssis à l'extérieur des murs, dans des panneaux amovibles ou des conduits. Tous les câbles hors des conduits doivent être protégés par un faisceau de câbles. Le câblage doit rester accessible et ne pas passer dans les murs pour permettre des réparations futures.
21.	2 ports Ethernet, 4 ports USB et 4 ports HDMI doivent être installés dans la zone de l'établi. Deux prises c.a. (prises doubles) doivent être placées sur la paroi intérieure près de l'établi, et deux prises à disjoncteur différentiel (GFI) avec des capots protecteurs contre les intempéries à l'extérieur, l'un du côté trottoir vers l'arrière du véhicule pour ne pas bloquer la porte coulissante et l'autre du côté rue vers l'arrière aussi.
22.	Des indicateurs de tension et de courant c.a. et c.c. doivent être situés dans une position facile à lire depuis chaque poste. Le ou les panneaux de commande du convertisseur/chargeur et de la génératrice peuvent être utilisés à cette fin. Des interrupteurs principaux de marche et d'arrêt c.a. et c.c. doivent être situés près de ces panneaux d'état.
23.	Le système électrique fini doit être certifié par l'Office de la sécurité des installations électriques (OSIE) .
Équipement et accessoires :	
24.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.
25.	Un auvent avec nécessaire de fixation du FEO ou l'équivalent doit être fixé sur le toit, du côté trottoir du véhicule. L'auvent doit être fixé au moyen de douilles filetées en usine pour le toit, car il n'est pas permis de percer le toit (sauf pour le câblage du moteur électrique 12 V). L'auvent doit être motorisé et alimenté par un courant de 12 V. Le boîtier doit être noir et la toile en vinyle doit être noire ou grise, et l'auvent doit avoir une longueur de 3,5 mètres (138 po).



26.	Une caméra Zone Defence, modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS, ou l'équivalent et un système de surveillance doivent être installés. La caméra doit être fixée à l'arrière, le long de la ligne centrale, sur le dessus du véhicule pour assurer une surveillance continue. L'écran de 7 po doit être installé sur le tableau de bord sans gêner la vue du conducteur. Doit pouvoir être vu par le conducteur et le passager (et ajustable).
27.	Un ventilateur de toit MaxxFan Deluxe de 12 V, avec thermostat et télécommande, de modèle MA00-07500K ou équivalent, doit être installé sur le toit du véhicule, vers l'avant de la zone de travail. Le ventilateur doit pouvoir fonctionner dans toutes les conditions météo sans autre couverture.
28.	Un éclairage des lieux à l'aide de lumières DEL Whelen de série M9 ou l'équivalent doit être installé sur les côtés droit et gauche supérieurs du toit du véhicule à l'aide de supports : M9HTH5FC – avant, côté conducteur et passager M9HTH5RC – arrière, côté conducteur et passager Deux lumières par côté, une à l'avant et l'autre à l'arrière. Des interrupteurs pour chaque côté doivent se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.
29.	Deux (2) projecteurs de travail DEL doivent être placés sur la paroi latérale extérieure sous l'auvent pour éclairer la zone de travail lorsque l'auvent est déployé. Un interrupteur doit se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.
30.	Une combinaison de projecteurs à large faisceau/à faisceau étroit Whelen PCH1 doit être installée sur chaque coin arrière du toit pour illuminer l'arrière du véhicule. Un interrupteur doit se trouver sur le mur arrière intérieur, près de la porte arrière.
Toit, porte arrière et côtés du véhicule :	
31.	Une plateforme de travail en aluminium, revêtue de poudre noire, pouvant soutenir une charge d'au moins 300 lb doit être ajoutée au toit au moyen des points de fixation et du matériel de fixation original du porte-bagages (aucun trou supplémentaire ne doit être percé dans le toit pour la plateforme). La plateforme doit avoir une surface antidérapante et ne doit pas comporter de bords tranchants ou de parties tranchantes. Des longerons carrés ou rectangulaires recouverts de métal mesurant 2 ou 3 po de hauteur et de ¾ à 1 po de largeur sur tous les côtés de la plateforme pour attacher l'équipement. La plateforme, y compris les longerons, ne doit pas dépasser le dessus du véhicule de plus de 6 po. La plateforme de travail doit comprendre deux lits encastrés pour les mâts télescopiques.
32.	Un trou de câblage étanche de 3 po doit être percé dans un boîtier verrouillable non métallique Nema 4, qui mesure 8 x 8 x 6 po et qui est placé sur le toit du véhicule le long de la ligne centrale vers l'arrière et de 4 à 6 po à l'arrière du dos du support d'ordinateur, de manière à ne pas nuire à la structure du véhicule. (Un trou d'accès doit être percé dans la plateforme de travail pour permettre l'accès au boîtier Nema 4.)
33.	Deux panneaux d'accès étanches à l'eau et aux intempéries doivent être installés de chaque côté du véhicule et ceux-ci doivent comprendre une porte verrouillable. Les panneaux doivent mesurer entre 12 et 16 po ² . Les panneaux d'accès doivent se situer à l'arrière de la porte coulissante lorsque celle-ci est ouverte.
34.	Une échelle d'accès au toit doit être fixée sur la porte arrière côté rue, mais elle ne doit pas se prolonger sous le bas du pare-chocs arrière (et celle-ci doit respecter les normes liées à la distance entre les barreaux). L'échelle doit être dotée d'un dispositif de verrouillage pour éviter tout accès non autorisé au toit. Doit supporter un poids minimal de 250 lb.
35.	Deux mâts télescopiques Inflexion Plus de Will-Burt, de couleur noire, doivent être montés sur le toit vers le côté du passager de façon à contrebalancer le poids du côté conducteur du véhicule. Mât 1 (installé à l'arrière du véhicule) Will-Burt – Inflexion Plus 3.0 – noir.



	Ce mât (arrière) doit être équipé du PositionIt PI-150, d'un contrôleur portatif optionnel à fonctions complètes et d'un Nycoil de 1 po se terminant dans l'enceinte de toit Nema (n° 32) donnant accès à l'intérieur du fourgon. Mât 2 (installé à l'avant du véhicule) Will-Burt – Inflexion Plus 1.0 en noir avec, en option, une commande manuelle à fonctions complètes. Une fois déployés, les mâts doivent se situer à des côtés opposés.
36.	La hauteur du véhicule, y compris les mâts escamotables et l'antenne, ne doit pas dépasser 12,5 pieds.

A annexe "C" – GRILLE D'ÉVALUATION

SUPPRIMER AU COMPLET :

SPÉCIFICATIONS DE L'ADAPTATION DE L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE DE LA GRC

Exigences obligatoires de l'adaptation de l'intérieur

Adaptation de l'intérieur :

Ce véhicule doit être divisé en deux zones distinctes : le compartiment du conducteur et la zone de travail arrière.

		Conformité		Pièces justificatives ou énoncé de conformité (veuillez indiquer le numéro de la page de référence de votre soumission technique sur laquelle figurent les renseignements)
Exigences obligatoires		OUI	NON	
1.	Le compartiment du conducteur du fourgon doit être séparé de l'arrière par un séparateur en aluminium solide non bruyant (c.-à-d. qu'il n'y a pas de bruit de cliquetis pendant la conduite) avec une porte coulissante verrouillable. L'évent dans la porte doit s'aligner avec l'évent dans le séparateur en aluminium. (Voir l'annexe A – image 1.)			
2.	Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond doivent être isolés avec un isolant en mousse de polyuréthane à faible expansion ayant au moins une valeur R8.			
3.	Les parois, le plafond et les surfaces intérieures des portes doivent être finis avec un revêtement blanc ajusté sur mesure en polypropylène, qui réduit le bruit et sert d'isolant thermique, d'une épaisseur minimale de 5/16 po. Aucun panneau en bois ne sera accepté. (Voir l'annexe A – image 2.)			
4.	Une plaque servant de conduit de fils doit être installée à la jonction de la paroi et du plafond pour protéger les fils derrière. (Voir l'annexe A – image 3.)			
5.	Le plancher doit être recouvert d'un revêtement moulé de type caoutchouc antidérapant de couleur foncée.			
6.	Des plaques antidérapantes à saillies en aluminium doivent être installées sous les portières arrière et latérale. (Voir l'annexe A –			



	image 4.)			
Adaptation de l'intérieur côté rue :				
7.	Un établi « en forme de L » (recouvert d'une poudre blanche) de 78 po et de 19 3/4 po de longueur, de 18 po de profondeur et de 30 po de hauteur à surface de travail en acier inoxydable doit être installé derrière le siège du conducteur, en laissant suffisamment d'espace entre l'établi et le séparateur avant pour le casier à vêtements décrit dans cet EDT. (Voir l'annexe B – figure 1.)			
8.	Une (1) armoire (recouverte d'une poudre blanche) doit être fournie et installée au plafond au-dessus de la partie de 19 3/4 de longueur de l'établi « en forme de L ». (Voir l'annexe B – figure 2.). L'armoire doit être en aluminium et toutes les portes et tiroirs doivent être dotés de dispositifs de verrouillage automatique.			
9.	La paroi, de l'établi au plafond, doit être renforcée pour soutenir quatre (4) écrans d'ordinateur. Les écrans seront fournis par la GRC. L'entrepreneur fournira les supports et installera les écrans.			
10.	Un casier à vêtements en aluminium mesurant 14 po sur 14 po, avec une tablette supérieure, doit être placé contre le séparateur en aluminium. Hauteur minimale de 60 po. (Voir l'annexe B – figure 3.). Doit être recouvert d'une poudre blanche.			
11.	Bâti pour serveurs d'au plus 24 x 24 x 72 po. Monté sur la paroi et sur le toit. Du côté opposé de l'emplacement de la batterie. (Voir l'annexe B – figure 4.).			
12.	Toutes les étagères et les tiroirs intérieurs doivent être couverts de tapis de caoutchouc.			
Compartiment du conducteur avant				
13.	Support pour radio de police fourni par la GRC qui sera installé par l'entrepreneur, situé au centre au-dessus de la console. Remarque : La position finale fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction.			
Éclairage intérieur				
14.	Cinq (5) barres de lumière rouge/blanche DEL CW0402-WR de code 3 de 17,7 po ou l'équivalent doivent être installées le long de l'axe central du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche. (Voir l'annexe A, image 5.)			
15.	Les lumières du plafond doivent être contrôlées par des interrupteurs DEL au besoin placés à côté de la porte arrière et de la porte coulissante du côté trottoir.			
Électrique				
16.	Un convertisseur/chargeur Xantrex Freedom SW avec panneau de commande à distance (fourni par la GRC) doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction. Le système d'alimentation c.a. doit passer automatiquement à l'alimentation à quai dès qu'il est mis sous tension. Un logement de batterie en aluminium orienté vers l'arrière avec bac support de batteries coulissant doit être fabriqué, avec un intérieur à revêtement en caoutchouc et celui-ci doit pouvoir accueillir cinq (5) batteries intelligentes SB100 (LifePO4) (fourni par la GRC). Chaque batterie a les dimensions suivantes : 12,75 po (long.) X 6,5 po (larg.) X 8,7 po (haut.). Ce logement doit se trouver près de l'arrière du véhicule pour aider à distribuer le poids de l'équipement à bord et à optimiser l'utilisation de l'espace. Finalement, sa position doit faire en sorte qu'il soit facile d'entretenir et/ou de retirer ou de remplacer l'une des batteries. Le câble d'alimentation principal doit être protégé par un fusible de type marin selon les instructions du fabricant du convertisseur. (Voir l'annexe A, image 6.) Le courant de charge de la batterie doit être fourni depuis le système électrique du véhicule par un Promariner 05513 ou l'équivalent.			



17.	Un sectionneur de batterie doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer les batteries auxiliaires de la batterie du véhicule, mais permettre son chargement par les alternateurs du véhicule quand le véhicule fonctionne.			
18.	Une prise pour alimentation externe de 30 A avec capot étanche à l'eau doit être placée sur la paroi extérieure du véhicule du côté rue et reliée au convertisseur, et une boîte de distribution avec disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) fixée au mur face à l'établi.			
19.	Une rallonge électrique de 30 A et de 25 pi se branchant à la prise pour alimentation externe doit être fournie ainsi qu'un adaptateur de 15 à 30 A pour brancher le véhicule au courant de stationnement quand il est disponible ou dans une génératrice portable (fournie par la GRC).			
20.	Tout le câblage de c.a. dans le véhicule doit passer dans des châssis à l'extérieur des murs, dans des panneaux amovibles ou des conduits. Tous les câbles hors des conduits doivent être protégés par un faisceau de câbles. Le câblage doit rester accessible et ne pas passer dans les murs pour permettre des réparations futures.			
21.	2 ports Ethernet, 4 ports USB et 4 ports HDMI doivent être installés dans la zone de l'établi. Deux prises c.a. (prises doubles) doivent être placées sur la paroi intérieure près de l'établi, et deux prises à disjoncteur différentiel (GFI) avec des capots protecteurs contre les intempéries à l'extérieur, l'un du côté trottoir vers l'arrière du véhicule pour ne pas bloquer la porte coulissante et l'autre du côté rue vers l'arrière aussi.			
22.	Des indicateurs de tension et de courant c.a. et c.c. doivent être situés dans une position facile à lire depuis chaque poste. Le ou les panneaux de commande du convertisseur/chargeur et de la génératrice peuvent être utilisés à cette fin. Des interrupteurs principaux de marche et d'arrêt c.a. et c.c. doivent être situés près de ces panneaux d'état.			
23.	Le système électrique fini doit être certifié par l'Office de la sécurité des installations électriques (OSIE) .			
Équipement et accessoires :				
24.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.			
25.	Un auvent avec nécessaire de fixation du FEO ou l'équivalent doit être fixé sur le toit, du côté trottoir du véhicule. L'auvent doit être fixé au moyen des douilles filetées en usine pour le toit, car il n'est pas permis de percer le toit (sauf pour le câblage du moteur électrique 12 V). L'auvent doit être motorisé et alimenté par un courant de 12 V. Le boîtier doit être noir et la toile en vinyle doit être noire ou grise, et l'auvent doit avoir une longueur de 3,5 mètres (138 po).			
26.	Une caméra Zone Defence, modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS, ou l'équivalent et un système de surveillance doivent être installés. La caméra doit être fixée à l'arrière, le long de la ligne centrale, sur le dessus du véhicule pour assurer une surveillance continue. L'écran de 7 po doit être installé sur le tableau de bord sans gêner la vue du conducteur. Doit pouvoir être vu par le conducteur et le passager (et ajustable).			
27.	Un ventilateur de toit MaxxFan Deluxe de 12 V, avec thermostat et télécommande, de modèle MA00-07500K ou équivalent, doit être installé sur le toit du véhicule, vers l'avant de la zone de travail. Le ventilateur doit pouvoir fonctionner dans toutes les conditions météo sans autre couverture.			
28.	Un éclairage des lieux à l'aide de lumières DEL Whelen de série M9 ou l'équivalent doit être installé sur les côtés droit et gauche supérieurs du toit du véhicule à l'aide de supports : M9HTH5FC – avant, côté conducteur et passager M9HTH5RC – arrière, côté conducteur et passager Deux lumières par côté, une à l'avant et l'autre à l'arrière. Des interrupteurs pour chaque côté doivent se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.			



29.	Deux (2) projecteurs de travail DEL doivent être placés sur la paroi latérale extérieure sous l'auvent pour éclairer la zone de travail lorsque l'auvent est déployé. Un interrupteur doit se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.			
30.	Une combinaison de projecteurs à large faisceau/à faisceau étroit Whelen PCH1 doit être installée sur chaque coin arrière du toit pour illuminer l'arrière du véhicule. Un interrupteur doit se trouver sur le mur arrière intérieur, près de la porte arrière.			
Toit, porte arrière et côtés du véhicule :				
31.	Une plateforme de travail en aluminium, revêtu de poudre noire, pouvant soutenir une charge d'au moins 300 lb doit être ajoutée au toit au moyen des points de fixation du matériel de fixation original du porte-bagages (aucun trou supplémentaire ne doit être percé dans le toit pour la plateforme). La plateforme doit avoir une surface antidérapante et ne doit pas comporter de bords tranchants ou de parties tranchantes. Des longerons carrés ou rectangulaires recouverts de métal mesurant 2 ou 3 po de hauteur et de ¾ à 1 po de largeur sur tous les côtés de la plateforme pour attacher l'équipement. La plateforme, y compris les longerons, ne doit pas dépasser le dessus du véhicule de plus de 6 po. La plateforme de travail doit comprendre deux lits encastrés pour les mâts télescopiques.			
32.	Un trou de câblage étanche de 3 po doit être percé dans un boîtier verrouillable non métallique Nema 4, qui mesure 8 x 8 x 6 po et qui est placé sur le toit du véhicule le long de la ligne centrale vers l'arrière et de 4 à 6 po à l'arrière du dos du support d'ordinateur, de manière à ne pas nuire à la structure du véhicule. (Un trou d'accès doit être percé dans la plateforme de travail pour permettre l'accès au boîtier Nema 4.)			
33.	Deux panneaux d'accès étanches à l'eau et aux intempéries doivent être installés de chaque côté du véhicule et ceux-ci doivent comprendre une porte verrouillable. Les panneaux doivent mesurer entre 12 et 16 po ² . Les panneaux d'accès doivent se situer à l'arrière de la porte coulissante lorsque celle-ci est ouverte.			
34.	Une échelle d'accès au toit doit être fixée sur la porte arrière côté rue, mais elle ne doit pas se prolonger sous le bas du pare-chocs arrière (et celle-ci doit respecter les normes liées à la distance entre les barreaux). L'échelle doit être dotée d'un dispositif de verrouillage pour éviter tout accès non autorisé au toit. Doit supporter un poids minimal de 250 lb.			
35.	Deux mâts télescopiques Inflexion de Will-Burt de 25 pieds, de couleur noire, doivent être montés sur le toit vers le côté du passager de façon à contrebalancer le poids du côté conducteur du véhicule. Mât 1 (installé à l'arrière du véhicule) Will-Burt – Inflexion 7.5 – noir. Mât 2 (installé à l'avant du véhicule) Will-Burt – Inflexion 4.5 – noir. Une fois déployés, les mâts doivent se situer à des côtés opposés.			
36.	La hauteur du véhicule, y compris les mâts escamotables et l'antenne, ne doit pas dépasser 12,5 pieds.			



INSÉRER:

SPÉCIFICATIONS DE L'ADAPTATION DE L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE DE LA GRC

Exigences obligatoires de l'adaptation de l'intérieur

Adaptation de l'intérieur :

Ce véhicule doit être divisé en deux zones distinctes : le compartiment du conducteur et la zone de travail arrière.

		Conformité		Pièces justificatives ou énoncé de conformité (veuillez indiquer le numéro de la page de référence de votre soumission technique sur laquelle figurent les renseignements)
		OUI	NON	
Exigences obligatoires				
1.	Le compartiment du conducteur du fourgon doit être séparé de l'arrière par un séparateur en aluminium solide non bruyant (c.-à-d. qu'il n'y a pas de bruit de cliquetis pendant la conduite) avec une porte coulissante verrouillable. L'évent dans la porte doit s'aligner avec l'évent dans le séparateur en aluminium. (Voir l'annexe A – image 1.)			
2.	Avant la finition de l'intérieur du fourgon, les parois et le plafond doivent être isolés avec un isolant en mousse de polyuréthane à faible expansion ayant au moins une valeur R8.			
3.	Les parois, le plafond et les surfaces intérieures des portes doivent être finis avec un revêtement blanc ajusté sur mesure en polypropylène, qui réduit le bruit et sert d'isolant thermique, d'une épaisseur minimale de 5/16 po. Aucun panneau en bois ne sera accepté. (Voir l'annexe A – image 2.)			
4.	Une plaque servant de conduit de fils doit être installée à la jonction de la paroi et du plafond pour protéger les fils derrière. (Voir l'annexe A – image 3.)			
5.	Le plancher doit être recouvert d'un revêtement moulé de type caoutchouc antidérapant de couleur foncée.			
6.	Des plaques antidérapantes à saillies en aluminium doivent être installées sous les portières arrière et latérale. (Voir l'annexe A – image 4.)			
Adaptation de l'intérieur côté rue :				
7.	Un établi « en forme de L » (recouvert d'une poudre blanche) de 78 po et de 19 3/4 po de longueur, de 18 po de profondeur et de 30 po de hauteur à surface de travail en acier inoxydable doit être installé derrière le siège du conducteur, en laissant suffisamment d'espace entre l'établi et le séparateur avant pour le casier à vêtements décrit dans cet EDT. (Voir l'annexe B – figure 1.)			
8.	Une (1) armoire (recouverte d'une poudre blanche) doit être fournie et installée au plafond au-dessus de la partie de 19 3/4 de			



	longueur de l'établi « en forme de L ». (Voir l'annexe B – figure 2.). L'armoire doit être en aluminium et toutes les portes et tous les tiroirs doivent être dotés de dispositifs de verrouillage automatique. (Voir Annexe A – Photo 7)			
9.	La paroi, de l'établi au plafond, doit être renforcée pour soutenir quatre (4) écrans d'ordinateur. Les écrans seront fournis par la GRC. L'entrepreneur fournira les supports et installera les écrans.			
10.	Un casier à vêtements en aluminium mesurant 14 po sur 14 po, avec une tablette supérieure, doit être placé contre le séparateur en aluminium. Hauteur minimale de 60 po. (Voir l'annexe B – figure 3.). Doit être recouvert d'une poudre blanche.			
11.	Bâti pour serveurs d'au plus 24 x 24 x 72 po. Monté sur la paroi et sur le toit. Du côté opposé de l'emplacement de la batterie. (Voir l'annexe B – figure 4.).			
12.	Toutes les armoires et étagères intérieures doivent être recouvertes d'un tapis en caoutchouc.			
Compartment du conducteur avant				
13.	Support pour radio de police fourni par la GRC qui sera installé par l'entrepreneur, situé au centre au-dessus de la console. Remarque : La position finale fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction.			
Éclairage intérieur				
14.	Cinq (5) barres de lumière rouge/blanche DEL CW0402-WR de code 3 de 17,7 po ou l'équivalent doivent être installées le long de l'axe central du plafond. Ces lumières sont une unité unique capable de produire une lumière rouge ou blanche. (Voir l'annexe A, image 5.)			
15.	Les lumières du plafond doivent être contrôlées par des interrupteurs DEL au besoin placés à côté de la porte arrière et de la porte coulissante du côté trottoir.			
Électrique				
16.	Un convertisseur/chargeur Xantrex Freedom SW avec panneau de commande à distance (fourni par la GRC) doit être installé. L'emplacement fera l'objet d'une discussion lors de la réunion préalable à la construction. Le système d'alimentation c.a. doit passer automatiquement à l'alimentation à quai dès qu'il est mis sous tension. Un logement de batterie en aluminium orienté vers l'arrière avec bac support de batteries coulissant doit être fabriqué, avec un intérieur à revêtement en caoutchouc et celui-ci doit pouvoir accueillir cinq (5) batteries intelligentes SB100 (LifePO4) (fourni par la GRC). Chaque batterie a les dimensions suivantes : 12,75 po (long.) X 6,5 po (larg.) X 8,7 po (haut.). Ce logement doit se trouver près de l'arrière du véhicule pour aider à distribuer le poids de l'équipement à bord et à optimiser l'utilisation de l'espace. Finalement, sa position doit faire en sorte qu'il soit facile d'entretenir et/ou de retirer ou de remplacer l'une des batteries. Le câble d'alimentation principal doit être protégé par un fusible de type marin selon les instructions du fabricant du convertisseur. (Voir l'annexe A, image 6.) Le courant de charge de la batterie doit être fourni depuis le système électrique du véhicule par un Promariner 05513 ou l'équivalent.			



17.	Un sectionneur de batterie doit être installé dans le compartiment du moteur pour séparer les batteries auxiliaires de la batterie du véhicule, mais permettre son chargement par les alternateurs du véhicule quand le véhicule fonctionne.			
18.	Une prise pour alimentation externe de 30 A avec capot étanche à l'eau doit être placée sur la paroi extérieure du véhicule du côté rue et reliée au convertisseur, et une boîte de distribution avec disjoncteurs (maximum de deux prises par disjoncteur) fixée au mur face à l'établi.			
19.	Une rallonge électrique de 30 A et de 25 pi se branchant à la prise pour alimentation externe doit être fournie ainsi qu'un adaptateur de 15 à 30 A pour brancher le véhicule au courant de stationnement quand il est disponible ou dans une génératrice portable (fournie par la GRC).			
20.	Tout le câblage de c.a. dans le véhicule doit passer dans des châssis à l'extérieur des murs, dans des panneaux amovibles ou des conduits. Tous les câbles hors des conduits doivent être protégés par un faisceau de câbles. Le câblage doit rester accessible et ne pas passer dans les murs pour permettre des réparations futures.			
21.	2 ports Ethernet, 4 ports USB et 4 ports HDMI doivent être installés dans la zone de l'établi. Deux prises c.a. (prises doubles) doivent être placées sur la paroi intérieure près de l'établi, et deux prises à disjoncteur différentiel (GFI) avec des capots protecteurs contre les intempéries à l'extérieur, l'un du côté trottoir vers l'arrière du véhicule pour ne pas bloquer la porte coulissante et l'autre du côté rue vers l'arrière aussi.			
22.	Des indicateurs de tension et de courant c.a. et c.c. doivent être situés dans une position facile à lire depuis chaque poste. Le ou les panneaux de commande du convertisseur/chargeur et de la génératrice peuvent être utilisés à cette fin. Des interrupteurs principaux de marche et d'arrêt c.a. et c.c. doivent être situés près de ces panneaux d'état.			
23.	Le système électrique fini doit être certifié par l'Office de la sécurité des installations électriques (OSIE) .			
Équipement et accessoires :				
24.	L'entrepreneur doit installer un détecteur de monoxyde de carbone.			
25.	Un auvent avec nécessaire de fixation du FEO ou l'équivalent doit être fixé sur le toit, du côté trottoir du véhicule. L'auvent doit être fixé au moyen des douilles filetées en usine pour le toit, car il n'est pas permis de percer le toit (sauf pour le câblage du moteur électrique 12 V). L'auvent doit être motorisé et alimenté par un courant de 12 V. Le boîtier doit être noir et la toile en vinyle doit être noire ou grise, et l'auvent doit avoir une longueur de 3,5 mètres (138 po).			
26.	Une caméra Zone Defence, modèle ZD.323Q.R.SH.4P.FS, ou l'équivalent et un système de surveillance doivent être installés. La caméra doit être fixée à l'arrière, le long de la ligne centrale, sur le dessus du véhicule pour assurer une surveillance continue. L'écran de 7 po doit être installé sur le tableau de bord sans gêner la vue du conducteur. Doit pouvoir être vu par le conducteur et le passager (et ajustable).			



27.	Un ventilateur de toit MaxxFan Deluxe de 12 V, avec thermostat et télécommande, de modèle MA00-07500K ou équivalent, doit être installé sur le toit du véhicule, vers l'avant de la zone de travail. Le ventilateur doit pouvoir fonctionner dans toutes les conditions météo sans autre couverture.			
28.	Un éclairage des lieux à l'aide de lumières DEL Whelen de série M9 ou l'équivalent doit être installé sur les côtés droit et gauche supérieurs du toit du véhicule à l'aide de supports : M9HTH5FC – avant, côté conducteur et passager M9HTH5RC – arrière, côté conducteur et passager Deux lumières par côté, une à l'avant et l'autre à l'arrière. Des interrupteurs pour chaque côté doivent se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.			
29.	Deux (2) projecteurs de travail DEL doivent être placés sur la paroi latérale extérieure sous l'auvent pour éclairer la zone de travail lorsque l'auvent est déployé. Un interrupteur doit se trouver sur le mur intérieur, près de la porte coulissante.			
30.	Une combinaison de projecteurs à large faisceau/à faisceau étroit Whelen PCH1 doit être installée sur chaque coin arrière du toit pour illuminer l'arrière du véhicule. Un interrupteur doit se trouver sur le mur arrière intérieur, près de la porte arrière.			
Toit, porte arrière et côtés du véhicule :				
31.	Une plateforme de travail en aluminium, revêtu de poudre noire, pouvant soutenir une charge d'au moins 300 lb doit être ajoutée au toit au moyen des points de fixation du matériel de fixation original du porte-bagages (aucun trou supplémentaire ne doit être percé dans le toit pour la plateforme). La plateforme doit avoir une surface antidérapante et ne doit pas comporter de bords tranchants ou de parties tranchantes. Des longerons carrés ou rectangulaires recouverts de métal mesurant 2 ou 3 po de hauteur et de ¾ à 1 po de largeur sur tous les côtés de la plateforme pour attacher l'équipement. La plateforme, y compris les longerons, ne doit pas dépasser le dessus du véhicule de plus de 6 po. La plateforme de travail doit comprendre deux lits encastrés pour les mâts télescopiques.			
32.	Un trou de câblage étanche de 3 po doit être percé dans un boîtier verrouillable non métallique Nema 4, qui mesure 8 x 8 x 6 po et qui est placé sur le toit du véhicule le long de la ligne centrale vers l'arrière et de 4 à 6 po à l'arrière du dos du support d'ordinateur, de manière à ne pas nuire à la structure du véhicule. (Un trou d'accès doit être percé dans la plateforme de travail pour permettre l'accès au boîtier Nema 4.)			
33.	Deux panneaux d'accès étanches à l'eau et aux intempéries doivent être installés de chaque côté du véhicule et ceux-ci doivent comprendre une porte verrouillable. Les panneaux doivent mesurer entre 12 et 16 po ² . Les panneaux d'accès doivent se situer à l'arrière de la porte coulissante lorsque celle-ci est ouverte.			
34.	Une échelle d'accès au toit doit être fixée sur la porte arrière côté rue, mais elle ne doit pas se prolonger sous le bas du pare-chocs arrière (et celle-ci doit respecter les normes liées à la distance entre les barreaux). L'échelle doit être dotée d'un dispositif de verrouillage pour éviter tout accès non autorisé au toit. Doit supporter un poids minimal de 250 lb.			



35.	<p>Deux mâts télescopiques Inflexion Plus de Will-Burt, de couleur noire, doivent être montés sur le toit vers le côté du passager de façon à contrebalancer le poids du côté conducteur du véhicule. Mât 1 (installé à l'arrière du véhicule) Will-Burt – Inflexion Plus 3.0 – noir.</p> <p>Ce mât (arrière) doit être équipé du PositionIt PI-150, d'un contrôleur portatif optionnel à fonctions complètes et d'un Nycoil de 1 po se terminant dans l'enceinte de toit Nema (n° 32) donnant accès à l'intérieur du fourgon. Mât 2 (installé à l'avant du véhicule) Will-Burt – Inflexion Plus 1.0 en noir avec, en option, une commande manuelle à fonctions complètes. Une fois déployés, les mâts doivent se situer à des côtés opposés.</p>			
36.	La hauteur du véhicule, y compris les mâts escamotables et l'antenne, ne doit pas dépasser 12,5 pieds.			

A l'annexe "A"

INSÉRER :



Image 7